

Département des BOUCHES DU RHONE

Commune de SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES -13150-

Section B du cadastre
Quartier : " Les Jaisses "

Propriété de la Commune de
SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES

PLAN D'ALIGNEMENT

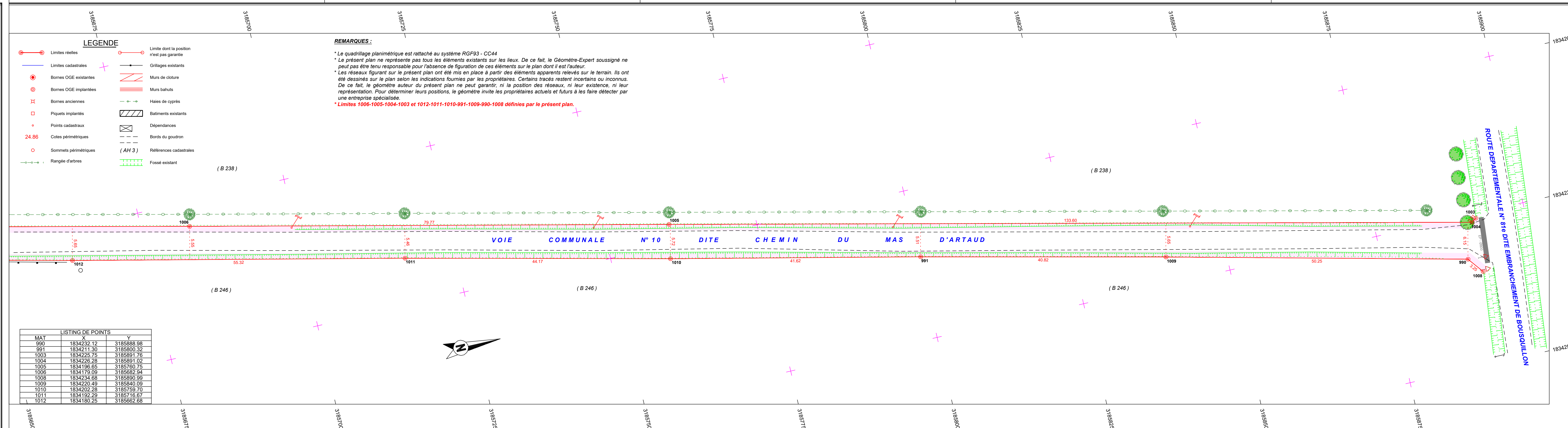
VOIE COMMUNALE N°10
PLANCHE 5

ECHELLE 1/250

REPRODUCTION STRICTEMENT RESERVEE

L'authenticité de ce document est exclusivement assurée par la signature originale du Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G. :
Robert GENOT, Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.
7, avenue de la République 13150 TARASCON/RHONE
Tél : 04.90.91.06.62
Fax : 04.90.91.37.65
e-mail : r.genot@wanadoo.fr

DOSSIER 5985-PI5
Document dressé le 05.12.2017



LISTING DE POINTS

MAT	X	Y
990	1834232.12	3185888.98
991	1834211.30	3185800.32
1003	1834225.75	3185891.76
1004	1834226.28	3185891.02
1005	1834196.65	3185760.75
1006	1834179.09	3185682.94
1008	1834234.68	3185890.99
1009	1834220.49	3185840.09
1010	1834202.28	3185759.70
1011	1834192.29	3185716.67
1012	1834180.25	3185662.68

REMARQUES :

* Le quadrillage planimétrique est rattaché au système RGF93 - CC44
 * Le présent plan ne représente pas tous les éléments existants sur les lieux. De ce fait, le Géomètre-Expert soussigné ne peut pas être tenu responsable pour l'absence de figuration de ces éléments sur le plan dont il est l'auteur.
 * Les réseaux figurant sur le présent plan ont été mis en place à partir des éléments apparents relevés sur le terrain. Ils ont été dessinés sur le plan selon les indications fournies par les propriétaires. Certains tracés restent incertains ou inconnus. De ce fait, le géomètre auteur du présent plan ne peut garantir, ni la position des réseaux, ni leur existence, ni leur représentation. Pour déterminer leurs positions, le géomètre invite les propriétaires actuels et futurs à les faire détecter par une entreprise spécialisée.
 * **Limites 1006-1005-1004-1003 et 1012-1011-1010-991-1009-990-1008 définies par le présent plan.**